

Colloque
« Piraterie au fil de l'Histoire : un défi pour l'État »
Du mercredi 9 mai au samedi 12 mai 2012

Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines, Université de La Rochelle

Aux confins de l'histoire, de la géographie, de l'économie et de la diplomatie, la mer subit une criminalité qui lui est particulière, dont l'illustration la plus visible est la piraterie.

Depuis les années 1990, elle a « resurgi » dans les statistiques mondiales alors qu'elle semblait reléguée à des temps archaïques, à un passé révolu de la marine à voiles et de l'île de la Tortue, réduite à hanter les romans et les films d'aventure. Ce nouvel avatar d'un phénomène immémorial et intemporel nécessite de dresser un « état des lieux » et d'interroger l'Histoire universelle, de l'Antiquité à nos jours, pour appréhender les réussites et les échecs des pratiques pirates, les facteurs favorisant leurs émergences, la réalité des menaces qu'elles font peser sur la liberté des mers et les moyens de lutte mis en œuvre par les États pour les éradiquer ou les contenir à un niveau supportable, le tout avec en arrière-plan la figure symbolique du pirate, chantre de tous les contre-pouvoirs.

Le colloque international, « La piraterie au fil de l'Histoire : un défi pour l'État », à La Rochelle du 9 au 12 mai 2012, se donne pour objectif d'approfondir ces thèmes en vue d'explorer des pistes prospectives.

Il a l'originalité de réunir, dans une optique pluridisciplinaire, des chercheurs (historiens, géographes, politologues, économistes, juristes, littéraires), des experts des états-majors des armées et de la marine, des milieux industriels (armateurs, assureurs) et de la recherche appliquée.

Ce colloque est organisé par l'IRSEM, Institut de recherche stratégique de l'École militaire (ministère de la Défense) en coordination avec le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique de l'Université de La Rochelle, en partenariat avec le Cluster maritime français, l'Institut supérieur d'économie maritime et le Centre international de la mer (Rochefort), et avec le soutien de la Région Poitou-Charentes.